



Appel à Projets 2015

Recherche Clinique

La Ligue Nationale Contre le Cancer souhaite apporter en 2015 un soutien à des projets de recherche clinique à forte connotation de santé publique ou à des Plateformes Régionales de Recherche Clinique travaillant dans le domaine de la cancérologie.

Les Projets de Recherche Clinique

Quatre thématiques sont retenues comme axes prioritaires :

- Les études ayant pour objectif d'évaluer l'impact des stratégies **innovantes de diagnostic et de traitement** (imagerie, chirurgie, radiothérapie) sur la prise en charge et la qualité de vie des patients.
- Les études portant sur les séquelles, à moyen ou long terme, des traitements et leur impact sur la **qualité de vie** individuelle et les conséquences socio-économiques.
- Les études visant à améliorer la pratique des soins dans les domaines du **traitement de la douleur, des soins palliatifs, des soins infirmiers**, au sens général, **pendant et après l'hospitalisation**.
- Les études ayant pour objectifs d'évaluer **l'impact de l'Education Thérapeutique des Patients sur leur prise en charge et leur qualité de vie**.

Seront privilégiées les études conduites en réseaux avec la participation de plusieurs établissements de soins. Les essais thérapeutiques, en particulier médicamenteux, sont exclus de cet appel à projets.

Les Plateformes Régionales de Recherche Clinique (PRRC)

L'appel à projets vise à soutenir pour une **durée de trois ans**, des **PRRC déjà soutenues de manière concluante par la Ligue**, et à aider à la mise en place de **nouvelles PRRC** dans des régions du territoire national non encore couvertes par ce dispositif. L'appel à projets s'adresse aux Centres Hospitaliers Universitaires, aux Centres de Lutte Contre le Cancer, aux Hôpitaux Généraux et aux groupes coopérateurs. Les PRRC, composées de cliniciens, de méthodologistes, d'attachés de recherche clinique et de techniciens de recherche clinique, doivent constituer un **soutien régional** à la réalisation d'essais thérapeutiques en apportant une **expertise** dans le choix de la méthodologie, l'élaboration du protocole, l'organisation de l'étude et un **soutien logistique** dans le suivi de l'étude, le recueil des données, l'assurance qualité, la validation des données, le respect des bonnes pratiques et de la réglementation, la gestion et l'analyse des bases de données concernées.

Les demandes de subvention devront être effectuées sur le site Internet, www.ligue-cancer.net, accès chercheurs, à partir du **5 janvier 2015**. La date limite de validation du formulaire Internet (Lettre d'Intention) est fixée au **9 février 2015**.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Recherche :
recherche@ligue-cancer.net



APPEL A PROJETS 2015

Plateformes Régionales de Recherche Clinique

La Ligue Nationale Contre le Cancer propose en **2015** des soutiens de fonctionnement, d'une **durée de trois ans**, pour des Plateformes Régionales de Recherche Clinique travaillant dans le domaine de la cancérologie.

Critères de sélection des Plateformes Régionales de Recherche Clinique

- **Le responsable de la plateforme**

- Il doit consacrer au moins **50%** de son temps à l'activité de la plateforme.
- Il doit être **l'investigateur principal** du projet.
- **Ses titres ou fonctions** doivent être ceux d'un **professionnel reconnu** dans le domaine concerné.
- Le porteur du projet doit travailler en tant que **statutaire** dans un laboratoire ou un service situé en France et reconnu par les tutelles (Ministère de la Santé, Ministère de la Recherche).

- **Ses collaborateurs**

- Le nombre de collaborateurs doit être adapté au nombre et aux objectifs, d'essais thérapeutiques en cours, ou programmés.
- La composition de la plateforme doit être décrite avec précision, la formation et le statut des différents acteurs doivent être fournis.
- L'environnement scientifique de la plateforme doit être tel que les projets puissent être réalisés.

- **Les projets suivis par la plateforme**

- Ils doivent avoir un lien direct avec le cancer et concerner plusieurs établissements de soins de la région (CHU, CLCC, Hôpitaux Généraux).

- **Les moyens octroyés**

- Le responsable de la plateforme doit clairement faire apparaître dans son dossier les ressources dont la plateforme dispose : dotations institutionnelles, contrats en cours, etc.
- La subvention est destinée à couvrir des frais de fonctionnement et de personnel. L'acquisition de gros matériel d'équipement ne fait pas partie de l'appel à projets. Les moyens octroyés ne peuvent en aucun cas servir de salaires pour un doctorant ou un post-doctorant. Ces demandes doivent faire l'objet de candidatures aux Appels à Projets dédiés.
- La subvention demandée doit venir en complément de dotations institutionnelles.
- Il n'y a pas de montant-type : les montants sont attribués selon les besoins, au cas par cas, et selon les possibilités de la Ligue.

- **Engagements vis-à-vis de la Ligue**

Si son projet est retenu par la Ligue, le responsable de la plateforme s'engage :

- A remettre pour les **15 décembre 2016 et 15 décembre 2017**, un **rapport financier annuel détaillé** certifié conforme par l'agent comptable.
- A remettre pour le **1^{er} juin 2017** un **rapport d'activité scientifique détaillé** sur l'avancement d'essais thérapeutiques développés depuis le début du financement ainsi qu'un **budget prévisionnel pour la 3^{ème} année**. **Ce rapport d'activité fera l'objet d'une attention particulière dont dépendra la reconduction pour la dernière année.**
- A remettre pour le **31 janvier 2019** un **rapport d'activité scientifique et financier final détaillé** portant sur l'ensemble des 3 ans de financement.
- A participer à des actions de communication afin de faire connaître au public le soutien apporté à la plateforme par la Ligue Nationale et par les Comités Départementaux qui ont contribué au financement.
- A mentionner le soutien de la Ligue dans ses publications, communiqués de presse et toute présentation écrite ou orale des travaux soutenus.

Le formulaire internet de la **Lettre d'Intention** est accessible sur le site internet de la Ligue du **5 JANVIER 2015** au **9 FEVRIER 2015**.

Informations concernant le **Dossier Complet-PLATEFORME REGIONALE DE RECHERCHE CLINIQUE**

La décision concernant la lettre d'intention sera notifiée le **27 avril 2015**. Le dossier complet devra être **soumis en ligne** (dans un document pdf **UNIQUE**) selon les informations transmises lors de l'acceptation de la lettre d'intention **ET** une copie papier devra être envoyée au service Recherche de la Ligue entre le **27 avril 2015** et le **10 juin 2015 au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi.

Ce dossier devra comporter, **dans l'ordre indiqué**, les pièces suivantes :

1. La description des objectifs de la plateforme, des projets de recherche clinique en cancérologie suivis par la plateforme (15 pages maximum).
2. Le CV du responsable de la plateforme, son téléphone et son adresse électronique.
3. L'organigramme complet de la plateforme faisant apparaître les services offerts et les personnels concernés ainsi que les temps consacrés, y compris du responsable de la plateforme.
4. La liste, depuis 2012, des publications en rapport avec les activités de la plateforme publiés par les membres participants et un rapport d'activité plus détaillé de chaque membre (1 page maximum).
5. Le budget de la plateforme sur 2015-2016 et sur 2016-2017 mentionnant les dotations et contrats demandés et/ou obtenus par les membres de la plateforme, en indiquant la date de début et la date de fin des contrats.
6. Un budget prévisionnel spécifique Ligue pour les années 2015-2016 et 2016-2017 justifiant le montant de la subvention demandée, le rôle que peut jouer l'aide de la Ligue dans l'avancement des travaux de la plateforme ainsi que le pourcentage que représente la somme demandée à la Ligue par rapport au budget total de la plateforme.
7. Une attestation sur l'honneur du demandeur mentionnant que, si le dossier est retenu, le projet ne sera pas subventionné **par une autre association caritative ou fondation**.
8. L'accord du Directeur de l'Etablissement, ou du Président du groupe coopérateur, sur papier à en-tête précisant que le développement de cette plateforme s'inscrit dans la politique de l'établissement, ou du groupe coopérateur et garantissant la pérennité à court terme de cette plateforme.
9. L'accord et les coordonnées du gestionnaire ainsi que le RIB du compte institutionnel.

Tout dossier électronique incomplet ne sera pas évalué

La copie papier du dossier complet devra être adressée le 10 JUIN 2015 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) par courrier postal en **1 exemplaire non agrafé** à :

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Service Recherche
Appel à projets « Plateformes Régionales de Recherche Clinique »
14 rue Corvisart
75013 PARIS

Calendrier :

Date d'ouverture de l'appel à projets :	5 janvier 2015
Date limite de dépôt des lettres d'intention :	9 février 2015
Résultats des lettres d'intention :	27 avril 2015
Date limite de dépôt du dossier complet :	10 juin 2015
Résultats officiels :	13 octobre 2015

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Recherche :
recherche@ligue-cancer.net